

BEE : UNE APPLICATION POUR VALIDER L'ACQUISITION DES BASES D'EMPLOYABILITÉ EN ENTREPRISE POUR LES STAGIAIRES DU SPOT

**CONFÉRENCE DE PRESSE LUNDI 19 FÉVRIER 2024
à 9h au siège du GIEP-NC à Nouville, 10 rue Kataoui**

Le Groupement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelles en Nouvelle-Calédonie (GIEP-NC) et son président, **M. Thierry SANTA**, membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie chargé d'animer et de contrôler les secteurs du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, ont le plaisir de vous inviter au **lancement officiel de l'application BEE (Bases d'Employabilité en Entreprise)**.

Rejoignez nous pour découvrir cet outil numérique novateur développé par le GIEP-NC, qui sera présenté aux institutions et employeurs

Lundi 19 février 2024 à 09h00,
au siège du GIEP-NC à Nouville, 10 rue Kataoui, Nouméa (salle de réunion B6)

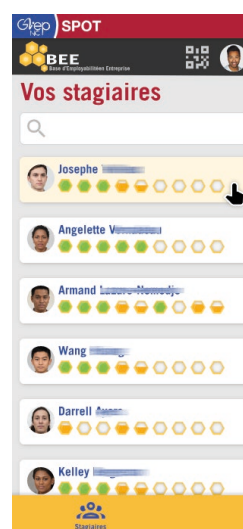
BEE est une application gratuite destinée aux stagiaires du SPOT et aux employeurs en Nouvelle-Calédonie. Elle vise à faciliter l'identification des compétences de base acquises par les stagiaires du dispositif SPOT, parcours préparatoire à l'emploi ou à une formation qualifiante mis en oeuvre par le GIEP-NC.

UNE APPLICATION UNIQUE

BEE permet aux stagiaires du dispositif SPOT de :

- suivre en temps réel leur progression dans l'acquisition et la validation de compétences de bases à l'employabilité
- de présenter ses compétences aux employeurs via un QR Code renvoyant vers un compte certifié en ligne.

Les employeurs, après authentification en ligne, peuvent consulter et confirmer les compétences mises en oeuvre et acquises en entreprise depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur via le QR-Code ou un lien Internet remis par le stagiaire.



- Pour assister à l'évènement
- Pour plus d'informations

Contactez Jérôme DEVILLERS, chargé de communication au GIEP-NC,
au 28 61 54 (communication@giep.nc)



Retrouvez nos
communiqués de presse
sur www.giep.nc
rubrique
"Espace Médias"

BEE : UNE APPLICATION POUR VALIDER L'ACQUISITION DES BASES D'EMPLOYABILITÉ EN ENTREPRISE POUR LES STAGIAIRES DU SPOT

PRÉSENTATION DE L'APPLICATION BEE

La mission du SPOT est d'accueillir des publics en difficulté d'insertion en vue de leur permettre un accès à la formation continue ou à une insertion socio-professionnelle. Le SPOT s'adresse à des personnes qui ont besoin d'un accompagnement individualisé pour leur insertion professionnelle.

Dans ce contexte, le Groupement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelles a lancé l'application BEE (Bases d'Employabilité en Entreprise), un outil novateur destiné à faciliter l'identification et la validation des compétences de base à l'employabilité acquises par les stagiaires du SPOT.

BEE : UNE APPLICATION DESTINÉE AUX STAGIAIRES DU SPOT & AUX EMPLOYEURS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette application, disponible gratuitement, a pour objectifs de :

- Fournir aux employeurs un outil leur permettant de visualiser et valider les bases d'employabilité acquises par les stagiaires du dispositif SPOT
- Fournir aux stagiaires issus du dispositif SPOT un outil référençant l'ensemble des compétences de base à l'employabilité acquises en formation et/ou en entreprise
- Référencer les emplois occupés par le stagiaire en entreprise ainsi que les missions effectuées
- Référencer les formations, diplômes, brevets, certificats et permis obtenus par le stagiaire

FONCTIONNEMENT

Pendant sa formation, le stagiaire doit acquérir 9 compétences indispensables à l'employabilité, validées par l'équipe pédagogique du SPOT. Lors d'un entretien pour un stage ou un emploi, le stagiaire présentera un QR Code (ou un lien spécifique) à l'entreprise démarchée afin d'afficher l'ensemble des compétences validées en formation.

L'employeur, après authentification, sera à même de consulter les compétences mises en oeuvre en formation. Il pourra aussi confirmer ou valider les nouvelles compétences acquises par le stagiaire lors de stages ou en emploi.

LES 9 COMPÉTENCES DE BASE À L'EMPLOYABILITÉ

- Organiser son espace et son temps
- Respecter les règles de l'entreprise
- Travailler en équipe
- Communiquer dans un cadre professionnel
- Repérer les organisations utiles en lien avec le monde du travail
- Travailler en respectant les règles d'hygiène et de sécurité dans les activités professionnelles
- Suivre et exécuter une tâche dans une procédure de travail
- Utiliser des outils techniques de base
- Connaître les risques en lien avec les addictions

COMMENT UTILISER L'APPLICATION BEE ?

L'accès à l'application BEE, hébergée sur le site www.giep.nc, requiert la création d'un compte personnel par courriel ou en utilisant le téléservice NC Connect.

En effet, une convention signée avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie permet aux utilisateurs de BEE de s'identifier en utilisant leur compte unique et sécurisé créé sur le téléservice NC Connect. Cela facilite l'accès à l'application et permet également d'accéder à d'autres services publics en ligne (www.emploi.gouv.nc, www.province-sud.nc, www.impôts.nc, ...).



L'employeur scanne ou saisit les informations du QR-Code fournis par le stagiaire depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur de bureau. Ceci permet d'afficher les compétences acquises par le stagiaire en formation et en entreprise, mais aussi d'en valider de nouvelles.

Pour contacter le SPOT : Téléphone : 28 95 10 - Courriel : spot@giep.nc - Page web : <https://giep.nc/poles/spot/>

Relations presse : communication@giep.nc / Téléphone : 28 61 54 / 1, rue de la Somme, Nouméa

BEE : UNE APPLICATION POUR VALIDER L'ACQUISITION DES BASES D'EMPLOYABILITÉ EN ENTREPRISE POUR LES STAGIAIRES DU SPOT

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF SPOT



LE SPOT : UN DISPOSITIF PRÉPARATOIRE À L'EMPLOI OU À UNE FORMATION QUALIFIANTE

Situé à Nouville – 10, rue Kataoui, le SPOT est un dispositif basé sur l'individualisation des parcours et des apprentissages, élaboré à la demande de la Nouvelle Calédonie.

Sa mission est d'accueillir des publics en difficulté en vue de leur offrir un accès à la formation continue voire à un premier niveau d'emploi.

Avec un taux d'insertion directe des stagiaires de plus de 50% un an après leur sortie, le dispositif démontre la capacité du GIEP-NC à proposer une ingénierie pédagogique spécifique, de qualité et innovante.

POUR QUI ?

Le Spot s'adresse à des personnes qui ont besoin d'un accompagnement pour leur insertion professionnelle. Les atouts et les freins y sont identifiés et travaillés.

QUELS OBJECTIFS ?

- L'acquisition des bases d'employabilité en entreprise (BEE) compétences essentielles nécessaires à l'emploi.
- L'inscription au Certificat de Compétences Essentielles (CCE), mis en place par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie : validation d'un ensemble de connaissances, de comportements et attitudes afin de faire valoir l'employabilité.
- La construction du parcours professionnel vers une formation qualifiante, une formation en alternance, une insertion directe vers l'emploi ou un projet de développement personnel.

COMMENT ?

Le parcours du stagiaire se déploie autour de différents ateliers pretextes :

- Ateliers techniques : Menuiserie Bois / Plâtre, Industrie, Restauration, Entretien des locaux / Aide à la personne
- Ateliers d'animations formatives : informatique, musique, image de soi, théâtre, activités physiques, sculpture sur bois, jeux de mémoire, prévention
- Ateliers d'aides individualisées : Accès aux savoirs de base, découverte secteurs métiers, techniques de recherche de stage ou d'emploi, ...

Des stages en entreprise de durées variables ou des journées d'immersion au sein d'autres organismes de formation peuvent être mis en place en fonction des besoins du stagiaire.

Tout au long de son parcours (2 à 12 mois), le stagiaire bénéficie d'un suivi individualisé par l'équipe d'accompagnement psycho pédagogique, composée de formateurs, de psychologues du travail et de référentes stagiaires. Ce suivi permet d'adapter régulièrement son parcours en fonction de ses atouts et de ses freins.



Plus d'informations à propos du SPOT sur www.giep.nc ou scannez ce QR Code :



Relations presse : communication@giep.nc / Téléphone : 28 61 54 / 1, rue de la Somme, Nouméa



GRUPEMENT POUR L'INSERTION & L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLES

DOSSIER DE PRESSE

05/02/2024

BEE : UNE APPLICATION POUR VALIDER L'ACQUISITION DES BASES D'EMPLOYABILITÉ EN ENTREPRISE POUR LES STAGIAIRES DU SPOT

PRÉSENTATION DU GIEP-NC

Créé en 2019, le Groupement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelles (GIEP-NC) est issu de la fusion de trois établissements publics du domaine de la formation professionnelle : l'EFPA, l'EMM et l'IDC-NC. La volonté de favoriser un continuum dans le parcours de formation et d'insertion a conduit ces structures à se regrouper au sein d'un seul organisme, le GIEP-NC.

Les formations professionnelles mises en oeuvre par le groupement, s'adressent :

- Aux publics les plus éloignés de l'emploi afin de favoriser leur insertion
- Aux entreprises et à leurs salariés, par une offre de formation professionnelle continue (remise à niveau technique, perfectionnement, évolution technologique, reconversion professionnelle, VAE...)

Les missions du GIEP-NC

Le GIEP-NC est un ensemble de pôles de compétences pour le développement professionnel. Il a pour mission de :

- Informer, orienter et accompagner dans le projet professionnel ;
- Préparer à l'emploi et/ou à une formation qualifiante ;
- Former aux métiers de l'hôtellerie-restauration, de l'industrie, de la maintenance automobile et engins, de la mer et du transport logistique.

Ces missions ont pour objectif de favoriser :

- L'insertion ou la réinsertion professionnelle ;
- L'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue ;
- L'adaptation et le maintien dans l'emploi ;
- La promotion professionnelle et sociale par l'accès aux différents niveaux de qualification.

La gouvernance du GIEP-NC

Les membres fondateurs du GIEP-NC sont :

- La Nouvelle-Calédonie,
- Les trois provinces,
- Les organisations syndicales de salariés et les organisations d'employeurs,
- Les missions d'insertion des jeunes des provinces Nord et Sud,
- L'Établissement Provincial de l'Insertion, de la Formation et de l'Emploi (EPIFE) .

La gouvernance stratégique du groupement est confiée à une assemblée générale organisée en trois collèges :

- Institutionnel
- Partenaires sociaux
- Insertion

La gouvernance opérationnelle est assurée par un conseil d'administration resserré dont le président est également le président de l'assemblée générale. Le directeur assure le fonctionnement du groupement, sous l'autorité du conseil d'administration et de son président.